



MONDREVILLE

* * * * *

BULLETIN MUNICIPAL



Juillet 2023

N° 45

- Douceur de vivre à Mondreville –

3, rue de la Garde 77570 MONDREVILLE ☎ Mairie : 01 64 29 32 17

E-mail : mairie-de-mondreville@wanadoo.fr

Site internet : <http://mairiedemondreville.fr> et PanneauPocket



En cas d'urgence, appelez :		Horaires de permanence:
 M. CHAUSSY Patrick Maire	01 64 29 42 47	La permanence du Maire et de ses Adjoints: le mardi de 18 h 30 à 19 h 30
 Mr. POITOU Jean-Sébastien Adjoint	01 64 29 45 99	<u>Horaires de la Mairie:</u>
 Mr. PHILIPPEAU Mathurin Adjoint	06 85 90 75 21	Le secrétariat est ouvert de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 le lundi, mardi et jeudi, de 8h30 à 12h30 le mercredi et de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 le vendredi.
 Me FROT Nicole Adjointe	01 64 29 83 10	

Le mot du Maire

Au moment où je vous écris ce petit édito semestriel, je ne peux m'empêcher de penser et d'être solidaire avec les élus, forces de l'ordre, services de secours qui sont de plus en plus confrontés à la violence, l'irrespect et les exactions de toutes sortes. Soyons tous vigilants et solidaires afin d'éviter que tous ces événements ne débordent dans nos villages ruraux.

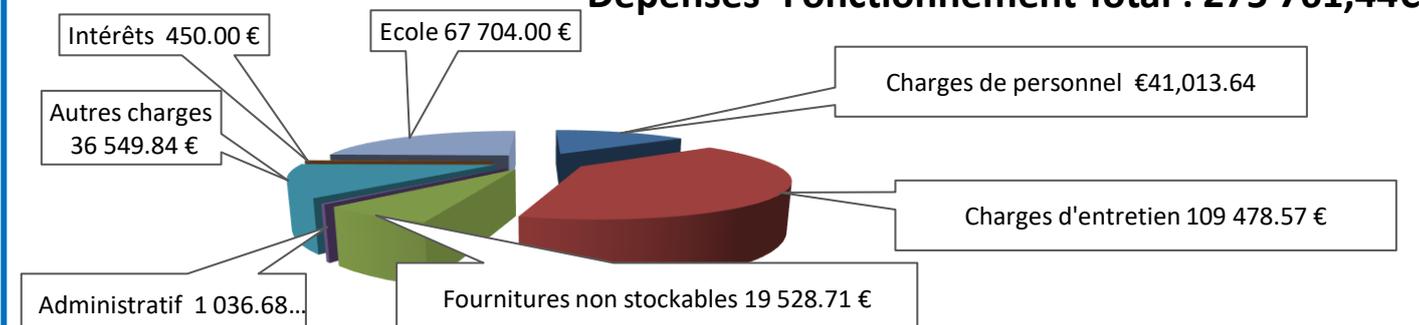
Nos projets continuent d'avancer, si pour les travaux de voiries et sécurité routière les retards s'accumulent, l'aménagement d'équipements sportifs a lui bien avancé. Le City Stade et le terrain de pétanque sont finis et l'aire de jeux pour enfants est en cours. Une inauguration est prévue début septembre. Pour la deuxième tranche des travaux de l'Eglise, le dossier d'autorisation et de demande d'aide devrait être déposé prochainement.

Espérant que tous les événements en cours ne nous empêcheront pas de nous retrouver convivialement aux cérémonies du 13 et 14 juillet, je vous souhaite à tous un bel été, de bonnes vacances et une bonne fin de moissons hâtives, pour la 2^{ème} année consécutive.

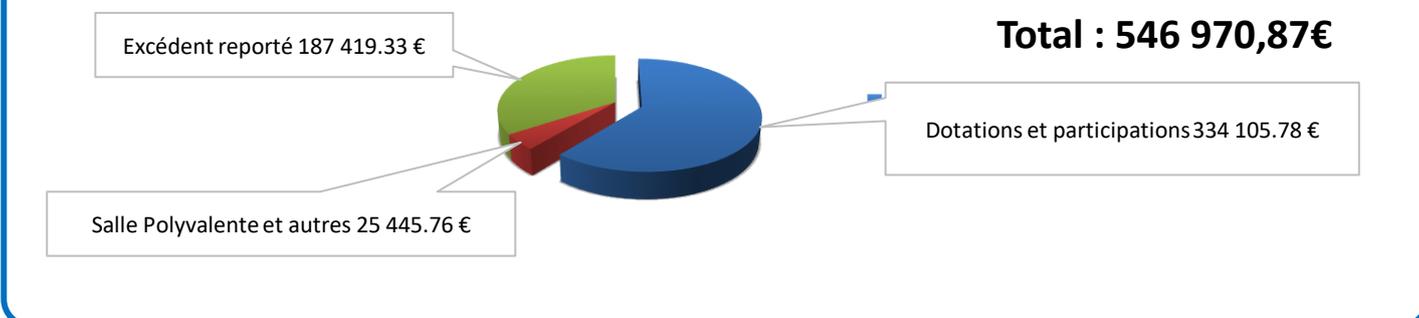
Patrick CHAUSSY

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

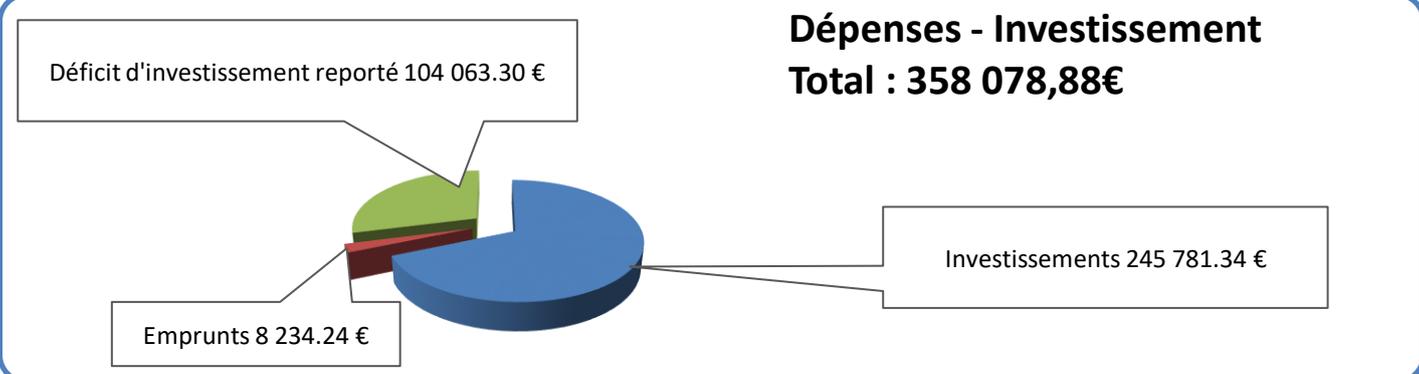
Dépenses - Fonctionnement Total : 275 761,44€



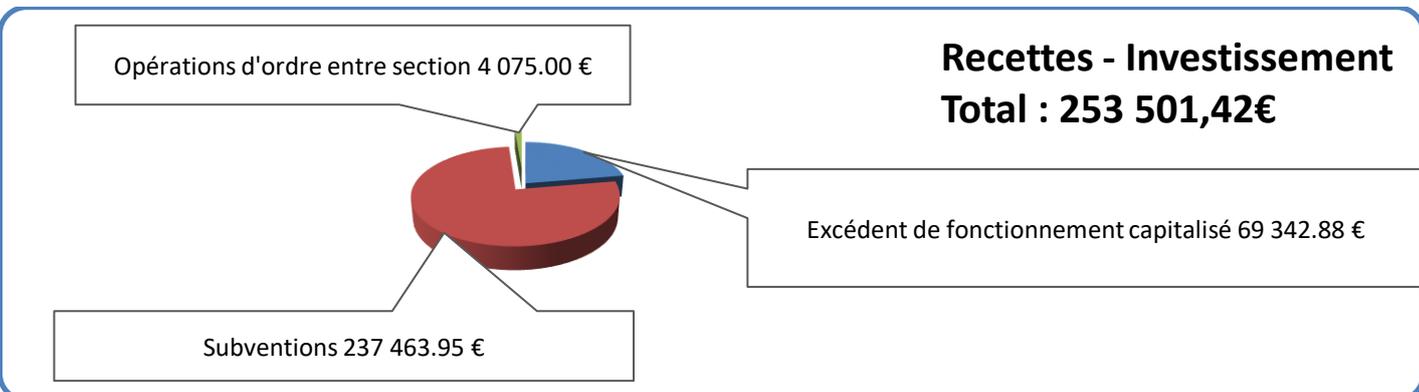
Recettes - Fonctionnement Total : 546 970,87€



Dépenses - Investissement Total : 358 078,88€



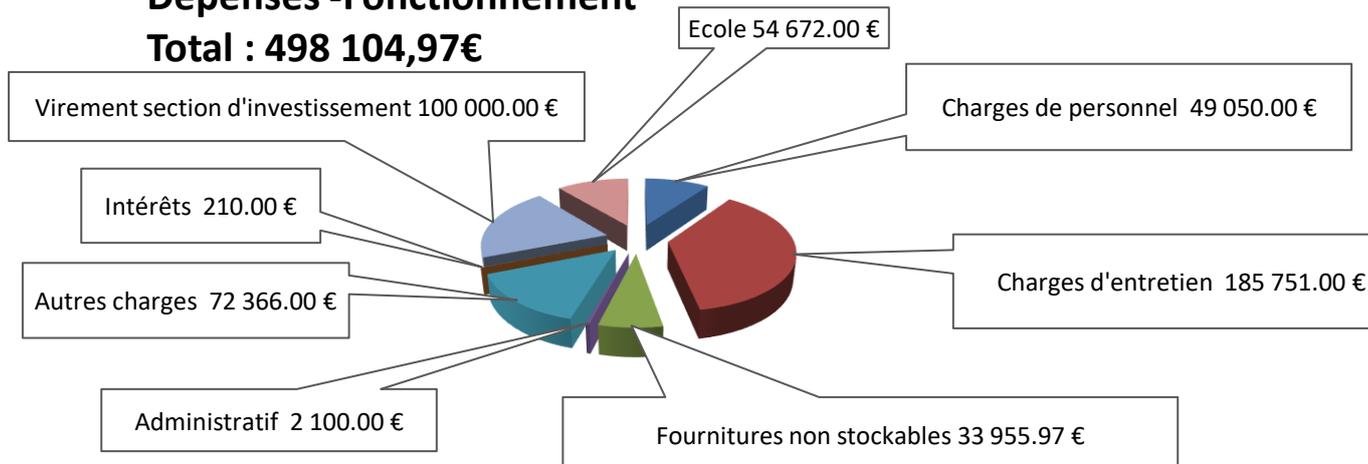
Recettes - Investissement Total : 253 501,42€



BUDGET PRIMITIF 2023

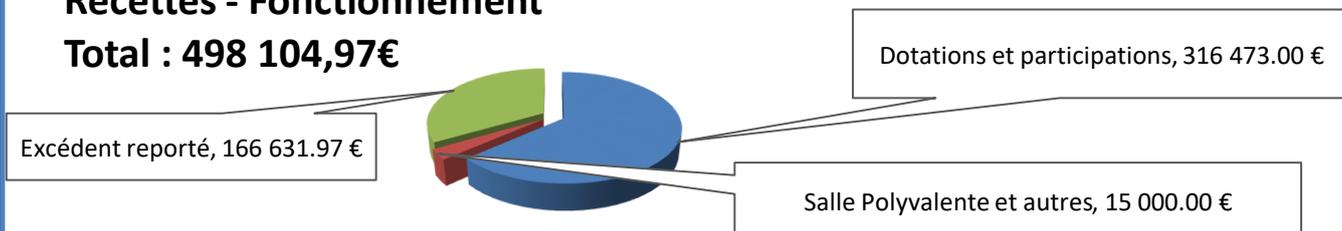
Dépenses - Fonctionnement

Total : 498 104,97€



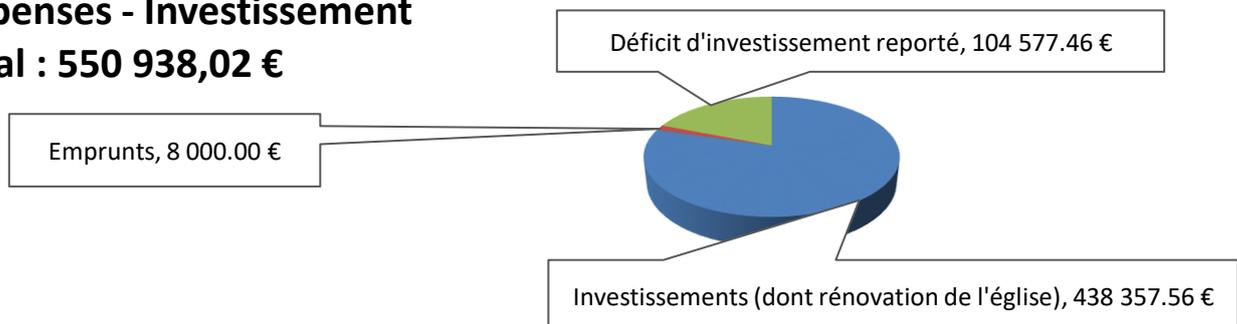
Recettes - Fonctionnement

Total : 498 104,97€



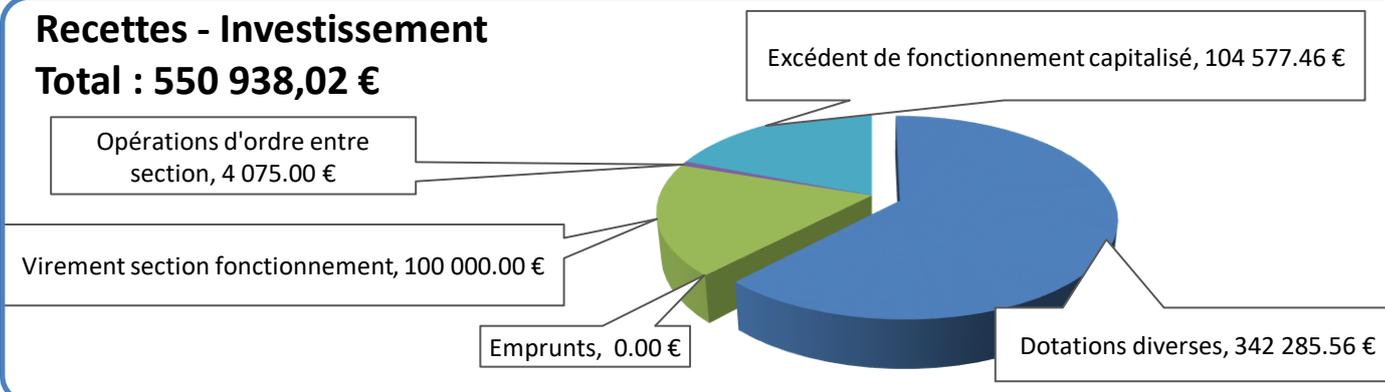
Dépenses - Investissement

Total : 550 938,02 €



Recettes - Investissement

Total : 550 938,02 €



Taxes

La part communale des taxes reste inchangée (ce qui ne veut pas dire que les impôts n'augmenteront pas, les bases étant actualisées et la fiscalité de la région et du département change) les taux sont les suivants :

-  Taxe foncière bâti 33,53 %*
-  Taxe foncière non bâti 32,32 %

Travaux de voirie

AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Le projet d'aménagement pour la sécurisation des routes de la commune est toujours en cours. Le Département a donné un avis favorable à la demande de subvention. En principe, les travaux devraient débuter en septembre. (Le projet est consultable sur le site internet de la commune).

Travaux divers

CITY STADE



Comme vous avez pu le voir l'aménagement du City Stade avec un accès PMR et une plateforme autour est terminé. Il a déjà été testé et adopté par un bon nombre de jeunes de Mondreville et d'ailleurs.



AIRE DE JEUX

Une aire de jeux pour enfants « Papillon » avec 2 tobogans, escalades, cachettes, tunnel, plateformes, mât acier avec disques. Elle sera complétée par 2 jeux à ressorts (1 simple et 1 avec 4 places), ainsi qu'une balançoire double.



TERRAIN DE PETANQUE

Un terrain de pétanque complète cet aménagement.



Ce bel espace sportif et de loisirs est situé à côté du stade. Il va être agrémenté de deux tables de pique-nique, ainsi que des bancs où les petits et grands pourront évoluer en toute sécurité.

L'inauguration de cet espace multisports est prévue le samedi 09 septembre à 15h00.

Affaires Scolaires

Effectifs prévus pour septembre 2023

L'effectif est en hausse, il est de 62 élèves pour les deux écoles du regroupement :

- ✚ En maternelle : à l'école de Mondreville, Madame MEUROU Catherine, enseignante et directrice, aura 23 élèves (10 en petite section, 13 en moyenne section)
- ✚ En primaire : à l'école de Chenou, Madame AUGUSTIN Céline enseignante et directrice, et une nouvelle enseignante (dont nous n'avons pas encore le nom) auront 39 élèves répartis entre la GS de maternelle (4), CP (3), CE1 (7), CE2 (8), CM1 (6) et CM2 (11).

Divers

Cérémonie du 8 mai

Une gerbe a été déposée au monument aux morts à l'occasion du 8 mai, en présence des conseillers municipaux et de nombreux enfants et adultes.



Les permanences d'été de la Mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 24 juillet au vendredi 04 août 2023 inclus, les 14 et 16 août 2023 et du 25 septembre au 29 septembre 2023 inclus.



En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à Mr CHAUSSY au 01 64 29 42 47, Mr POITOU au 06 15 25 03 37, Mme FROT au 01 64 29 83 10 ou Mr PHILIPPEAU Mathurin au 06 85 90 75 21.

La permanence du mardi soir, reprendra le 22 août 2023.

L'équipe Municipale et la secrétaire tiennent à apporter leur soutien à leur Maire. Le décès de Maryse a été un choc pour tous et nous restons présents pour Patrick et toute sa famille dans cette douloureuse épreuve.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera remise.

Elle est obligatoirement demandée pour différentes inscriptions (examens, concours et permis de conduire...)



Fête des voisins



La 1^{ère} Fête des voisins a eu lieu le vendredi 26 mai 2023 au Stade, dans un esprit très festif et convivial.

Une centaine de personnes ont participé à cette soirée.



Festivités du 14 juillet

Le comité des Fêtes de Mondreville organise une soirée barbecue le jeudi 13 juillet 2023 à partir de 19h30 au Stade. Vous trouverez un flyer dans votre boîte aux lettres. Elle sera suivie par la traditionnelle retraite aux flambeaux.



Le vendredi 14 juillet 2023 : Habituel tournoi de pétanque au Stade.
Rendez-vous à 8h30 pour les inscriptions.

Un cocktail sera offert par la Municipalité à partir de 12h00.



Infos pratiques

Sécurité

Opération tranquillité vacances :

Nous vous recommandons de **RESTEZ VIGILANTS !**

Et nous vous invitons à prévenir la gendarmerie de tout événement qui vous semblerait suspect.

Si vous vous absentez, la gendarmerie peut, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Il suffit de s'inscrire auprès de la brigade gendarmerie de Château-Landon au : 01 64 29 30 09



Luttes contre les incendies :

Luttes contre les feux de récoltes



Des conseils de prévention



Avoir un téléphone chargé pour appeler le 112 ou 18



Avoir un extincteur par engin agricole



Disposer d'une tonne d'eau et d'un outil de travail du sol, à proximité



Effectuer une reconnaissance du terrain (absence de pierre et de ferraille)



Faire un entretien préventif des matériels (graissage, dépeussilage et contrôle)

Des actions simples mais efficaces



1 En premier lieu appeler le 112 ou 18



2 Donner l'adresse précise, les surfaces brûlées et menacées et les actions mises en œuvre



3 Commencer, sans attendre, à limiter la propagation du feu par l'arrosage et la création de coupe-feu



4 Accueillir et diriger les véhicules des sapeurs-pompiers

Agriculteurs et citoyens aux côtés des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne



La Commune demande aux agriculteurs de bien vouloir procéder à un déchaumage dès la coupe des différentes cultures aux abords du village afin d'éviter tout **risque d'incendie**.

Merci de respecter la propreté des voiries surtout lors des travaux d'automne.

Élagage des arbres et arbustes :

LES RIVERAINS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÉLAGUER, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, des véhicules, ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Orange et l'éclairage public.



Pétards, feux d'artifices et fumigènes :

Il est rappelé que par arrêté municipal n°2021/07/18, leur utilisation est interdite sur le territoire communal.

Recensement de la population 2024

Le recensement de la population aura lieu à Mondreville, l'année prochaine du jeudi 18 janvier 2024 au samedi 17 février 2024. Il se fait en grande partie de manière dématérialisée. Nathalie notre secrétaire de mairie vous accompagnera en ses qualités de coordonnateur et Nicole CAPRION en tant qu'agent recenseur.



RECENSEMENT
de la population



Bibliothèque

Nous vous proposons un grand choix de livres (offerts par des généreux donateurs, ainsi que par une grande bibliothèque, qui renouvelle régulièrement son stock).

Nous vous rappelons les jours de permanence : Le 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois.

Pendant la période estivale, elle sera fermée uniquement le mardi 25 juillet.



shutterstock.com - 1489229435

DOSSIER

Dépendance

Demande d'APA à domicile

Les personnes en perte d'autonomie peuvent obtenir l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) pour les aider à payer – en totalité ou partie – les dépenses nécessaires pour rester vivre à leur domicile (Apa à domicile). Elle est versée par les services du département.

✓ Conditions



Être âgé d'au moins **60 ans**



Être en situation de **perte d'autonomie** (besoin d'aide pour accomplir les actes de la vie courante, ou état de santé nécessitant une surveillance constante). La perte d'autonomie se mesure à l'aide de la grille Aggir : autonomie gérontologie groupe Iso ressources. Cette grille définit plusieurs degrés de perte d'autonomie, allant du Gir 1 (perte d'autonomie la plus forte) au Gir 6 (perte d'autonomie la plus faible). Seule la personne classée en Gir 1, Gir 2, Gir 3 ou Gir 4 peut obtenir l'Apa.



Résider en France de façon stable et régulière : soit à son domicile ; soit au domicile d'un proche ; soit chez un accueillant familial ; soit dans une résidence autonomie.



Demande en ligne



Depuis 2021, le **dépôt de dossier en ligne** est possible dans plusieurs départements.

Pour savoir si son département est concerné : pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Il est pratique et sécurisé : il suffit de déposer une seule demande

en ligne, sans avoir à se poser la question de l'organisme dont on relève et de l'aide concernée. La demande est orientée vers le bon organisme selon le niveau d'autonomie du demandeur. Tout se fait à distance sans avoir à se déplacer et ce, à n'importe quelle heure.



Les personnes dépendantes relèvent de l'APA servie par les conseils départementaux et les personnes autonomes mais fragiles relèvent de leurs caisses de retraites.

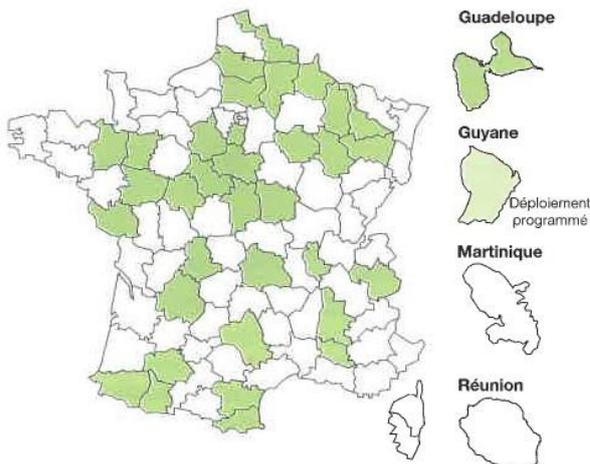


Déploiement du formulaire papier



38

départements ont déployé l'imprimé commun de demande d'aides à l'autonomie au 1^{er} avril 2023.



Dossier commun

Le formulaire de demande d'aides à l'autonomie (DAA) a été mis en place par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, la MSA et la Caisse nationale d'assurance vieillesse, dans le but de simplifier les démarches des retraités en leur permettant de renseigner un seul imprimé, quelle que soit l'aide et l'organisme dont ils relèvent.

La DAA s'adresse donc aux retraités en perte d'autonomie (relevant d'un GIR 1 à 4) qui peuvent bénéficier de l'APA servie par le conseil départemental et aux retraités autonomes mais fragiles (GIR 5 et 6), qui peuvent bénéficier d'une aide de leur caisse de retraite (MSA ou Caisse d'assurance retraite et de santé au travail).

L'accessibilité aux aides permettant de rester vivre à domicile est ainsi facilitée par la mise à disposition d'un formulaire commun aux trois organismes ; il est actuellement déployé dans 38 départements.

Et la vie du village...

Etat Civil

Tous nos vœux de bonheur :

LEGER Sonny et SOLIMAN Chloé, Michelle, Sophie mariés le 17 juin 2023



Décès :

TISSOT François, Louis, Elie, décédé le 20 décembre 2022.

BOURGOIN Mugnette, Marthe, Mélanie décédée le 05 janvier 2023.

CHACHIGNON Pierre, Désiré, Eloi décédé le 12 janvier 2023.

HARRY Julien, Léon décédé le 25 janvier 2023.

CHAUSSY Maryse Isabelle née MARIÉ décédée le 23 février 2023.

LITTRÉ Patrice Romaric, décédé le 27 mai 2023.

Les Associations du Village

Le Club des Anciens vous informe de ses réunions - jeux tous les deuxièmes jeudis de chaque mois.

Pour tous renseignements contacter la présidente : Paulette CHAUSSY : 01 64 29 32 19.

Dates à ne pas manquer :

✚ Le repas du club le jeudi 14 septembre 2023.



Le Club Jeux et Loisirs : Si vous aimez le tarot, venez nous rejoindre les 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20h00, à la Salle Polyvalente

Pour tous renseignements contacter la présidente : Marie-France CHAUSSY : 06 82 33 69 04.

La Société de chasse « La MONDREVILLOISE »



La Société de Chasse de Mondreville se porte bien. Dès fin mars dernier, elle a clôturé les nouvelles admissions puisque la très grande majorité des chasseurs a reconduit son adhésion. Forte de 65 membres, son Assemblée Générale aura lieu le samedi 02 septembre 2023 à 9h00, salle polyvalente de Mondreville, où les cartes d'actionnaires et règlement intérieur seront notamment distribués.

Amis chasseurs mais aussi propriétaires désireux d'y participer, merci de noter d'ores et déjà ce rendez-vous dans vos agendas.

Le Comité des Fêtes de Mondreville : Retour en images

Lundi de Pâques 10 avril 2023

Chasse aux œufs : 45 enfants



Dimanche 14 mai 2023

Kermesse (Une partie des bénévoles)



- 1^{er} du Gymkhana champion tracteur : Mathurin PHILIPPEAU
- 1^{er} du Gymkhana tracteur : Emilien GOUDAL
- 1^{er} du tir junior : Nino PERRONNET
- 1^{er} du tir adulte : Loïc CHAUSSY
- 1^{er} du circuit voiture : Jimmy DO MOINHO

Le Comité des Fêtes vous convie

Le jeudi 13 juillet 2023

Au Stade à partir de 19h30

A la soirée « BARBECUE »



Suivie de la retraite aux flambeaux vers 23 heures.



Menu : 11 € par adulte - 5 € par enfant (- 12 ans)

Vous êtes conviés à la soirée barbecue-karaoqué et à la retraite aux flambeaux
le jeudi 13 juillet 2023.

Le vide grenier aura lieu le **dimanche 17 septembre 2023** dans les rues du village (rue et place Saint Guéneau et route de Sceaux). Pour tous renseignements, contactez Mr QUINOT Dominique au 06 79 69 52 54.



Nous vous invitons à venir décorer le sapin de Noël le **samedi 02 décembre 2023** sur la place de l'Eglise à partir de 16h30. Cette décoration et illumination sera suivie par la dégustation de vin chaud, chocolat chaud et de gâteaux, pour petits et grands.

Pour suivre l'actualité sur la page Facebook : Comité Fêtes Mondreville

Adresse mail : comitedesfetes.mondreville@outlook.fr

L'Association Sportive « Les Grillons de Mondreville » :



Le tournoi du 03 juin a rencontré un vif succès, avec la participation de nombreuses équipes. Les entrainements débiteront le 08 septembre 2023. Pour plus d'infos, contacter le président Mr Nicolas GUINET au 06 75 48 65 03.

« Les Amis de l'Eglise de Mondreville »

L'assemblée générale s'est tenue début avril. Le bureau a été renouvelé :

Présidente : Mme Gusta Tissot – Trésorière : Mme Marie Noël Hureau – Secrétaire : Mme Martine Guannel.

La pianiste Fiona MATO et la violoncelliste Hanna SALZENSTEIN qui mènent des carrières nationales et internationales nous ont donné un concert d'une grande qualité, tant par le niveau de leur jeu, la musicalité et leur complicité.

Les musiciennes ont clôturé ce concert avec L'Ave Maria de Gounod, que l'association a dédié à la mémoire de Maryse CHAUSSY et de François TISSOT qui nous ont quittés il y a quelques mois...



Le prochain concert est prévu le 1er octobre avec l'ensemble « Le Promenoir »

Gusta Tissot/ Les amis de l'église de Mondreville

L'Association des Parents d'élèves de Mondreville-Chenou

Belle effervescence le dimanche 12 février pour le 1^{er} carnaval avec une cinquantaine d'enfants et une vingtaine d'adultes tous déguisés.



A l'occasion de Pâques, l'Association APE « Les Petits Grillons », a organisé une vente de Chocolats via Initiatives et les chocolats « Alex Olivier », 35 personnes ont soutenus nos projets en passant des commandes.

Le mercredi 26 avril, 15 enfants des écoles accompagnés de leurs parents ont participé à notre matinée « Nettoyons notre village » dans un bon esprit de convivialité.

Nous avons fait le tour de la commune accompagnés d'une personne du SMETOM qui a pu nous sensibiliser au tri. Quelques sacs ont été remplis, mais dans l'ensemble nous avons constaté que le village est relativement propre. Chaque enfant a reçu son diplôme du « Parfait petit trieur ». Expérience à renouveler.



Le vendredi 16 juin, 1^{ère} soirée Zumba organisée à la salle des Fêtes de Chenou. 39 personnes ont participé à 1h30 de zumba animée par Angy Zumba Fitness de Château-Landon

LES DATES À RETENIR

- Jeudi 13 juillet** *Soirée barbecue à 19h30 au stade, suivie de la retraite aux flambeaux vers 23h00.*
- Vendredi 14 juillet** *Tournoi de pétanque, organisé par la Municipalité, rendez-vous au stade à partir de 8h30. Un cocktail sera offert aux habitants de la commune à partir de 12h00.*
- Samedi 02 septembre** *Assemblée Générale, de la société de chasse « La Mondrevilloise » à la salle polyvalente à 9h00.*
- Samedi 09 septembre** *Inauguration du terrain multisports à 15h00, au stade.*
- Jeudi 14 septembre** *Repas du Club des Anciens à la Salle Polyvalente.*
- Dimanche 17 septembre** *Vide grenier dans les rues du village organisé par le Comité des Fêtes à partir de 6h30.*
- Vendredi 29 septembre** *Assemblée Générale de l'APE à 18h30, salle polyvalente.*
- Dimanche 1^{er} octobre** *Concert à l'Eglise de Mondreville avec l'ensemble « Le promenoir » organisé par « Les Amis de l'Eglise ».*
- Vendredi 27 octobre** *Couscous organisé par la Comité des Fêtes à 19h30 à la salle polyvalente.*
- Dimanche 05 novembre** *« Vide ta chambre » organisé par l'APE à la salle polyvalente.*
- Samedi 11 novembre** *Cérémonie Commémorative de l'Armistice à 11h00 au Monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.*
- Samedi 18 novembre** *Repas de la commune offert aux anciens*
- Samedi 02 décembre** *Vente de sapins de Noël et shooting photos, à la salle polyvalente organisés par l'APE.*
- Décoration du sapin de Noël à partir de 16h30 sur la place de l'église, avec vin chaud et gâteaux, organisée par le Comité des Fêtes (chacun peut apporter une ou des décorations pour le sapin)*